

Compte de résultat	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	95 762 372	87 366 443
VENTES DE MARCHANDISES	91 435 445	83 203 586
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	42 299	81 285
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 465 056	2 281 742
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>93 942 800</i>	<i>85 566 613</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION		
REPRISES SUR PROVISIONS	135 779	86 109
TRANSFERTS DE CHARGES	241 154	191 116
AUTRES PRODUITS	1 442 639	1 522 605
CHARGES D'EXPLOITATION	88 165 003	80 261 731
ACHAT DE MARCHANDISES	66 604 161	61 277 222
VARIATION DES STOCKS	-124 762	-1 140 930
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	249 012	251 057
VARIATION DES STOCKS	11 567	-48 191
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 351 152	6 700 572
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 280 295	1 163 822
SALAIRES ET TRAITEMENTS	8 256 975	8 055 068
CHARGES SOCIALES	2 254 948	2 226 314
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 150 488	1 539 211
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 229	81 933
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	92 982	99 867
AUTRES CHARGES	27 956	55 786
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 597 369	7 104 712
PRODUITS FINANCIERS	375 385	709 380
PARTICIPATIONS	91 953	538 578
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	80 384	19 517
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	203 048	51 284
REPRISE DE PROVISIONS		100 000
CHARGES FINANCIERES	274 424	165 009
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	274 424	165 009
RESULTAT FINANCIER	100 961	544 370
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	7 698 330	7 649 082

Compte de résultat	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 700	41 880
SUR OPERATION EN CAPITAL	36 700	41 880
REPRISES SUR PROVISIONS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	70 802	117 320
SUR OPERATIONS DE GESTION	493	35
SUR OPERATION EN CAPITAL	26 793	1 317
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	26 623	26 623
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	16 893	89 346
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-34 102	-75 440
PARTICIPATIONS DES SALARIES	1 371 630	1 248 516
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	1 601 199	1 414 563
TOTAL DES PRODUITS	96 174 457	88 117 702
TOTAL DES CHARGES	91 483 058	83 207 140
RESULTAT NET COMPTABLE	4 691 399	4 910 562
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	91 100	538 376
Charges financières concernant les entreprises liées	97 300	4 764

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

AC169ED18931491...

Bilan actif	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	44 225 789	24 972 990	19 252 798	17 839 751
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	416 296	67 735	348 562	343 177
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	123 296	67 735	55 562	50 177
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 094 180	24 905 255	12 188 924	12 197 176
TERRAINS	3 777 658	3 264 619	513 039	697 916
CONSTRUCTIONS	21 842 517	15 233 969	6 608 547	6 002 472
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	8 417 987	4 599 599	3 818 388	3 107 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 056 019	1 807 068	1 248 950	1 357 227
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				1 031 585
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 715 312		6 715 312	5 299 398
PARTICIPATIONS	45 885		45 885	45 885
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	2 301 830		2 301 830	1 920 730
TITRES IMMOBILISES DIVERS	898 771		898 771	897 401
PRÊTS	3 093 081		3 093 081	1 545 603
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	375 746		375 746	889 778
ACTIF CIRCULANT	22 017 777	194 541	21 823 236	21 435 051
STOCKS ET EN-COURS	7 298 170		7 298 170	7 184 975
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	76 184		76 184	87 751
MARCHANDISES	7 221 986		7 221 986	7 097 224
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 602 832	187 541	4 415 291	3 847 825
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	977 676	187 541	790 134	782 134
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 625 157		3 625 157	3 065 690
CREANCES DIVERSES (3)	449 095	7 000	442 095	673 191
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 683 978		7 683 978	7 970 011
DISPONIBILITES	1 566 067		1 566 067	1 362 982
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	417 635		417 635	396 068
TOTAL GENERAL	66 243 566	25 167 532	41 076 034	39 274 802
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			64 640	60 633
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		20 669 726	20 598 854
CAPITAL		400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		490 000	490 000
RESERVES		14 661 946	14 397 333
RESERVE LEGALE		40 000	40 000
AUTRES RESERVES		14 621 946	14 357 333
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 691 399	4 910 562
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		418	1 618
PROVISIONS REGLEMENTEES		425 964	399 341
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		317 982	358 024
PROVISIONS POUR RISQUES		317 982	358 024
DETTE(1)		20 088 327	18 317 924
DETTE FINANCIERES		8 976 657	7 471 529
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		2 288 744	3 262 970
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		6 687 913	4 208 559
DETTE D'EXPLOITATION		10 395 819	9 748 403
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		6 148 579	5 838 464
DETTE FISCALES ET SOCIALES		4 100 521	3 776 928
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION		146 719	133 011
DETTE DIVERSES		479 464	889 613
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		213 974	803 375
AUTRES DETTE DIVERSES		265 490	86 238
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		236 387	208 378
TOTAL GENERAL		41 076 034	39 274 802
(1) Dont à plus d'un an		5 476 300	5 991 652
Dont à moins d'un an		14 612 027	12 326 272
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

AC169ED18931491...





SARL GERAL

22 avenue de Brocéliande
44300 NANTES

SODIPOR

Société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros

Siège social : 1 rue du Traité d'Amsterdam – 44210 PORNIC

332 908 854 RCS SAINT NAZAIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2024

SODIPOR

Société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros

Siège social : 1 rue du Traité d'Amsterdam – 44210 PORNIC

332 908 854 RCS SAINT NAZAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SODIPOR relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SODIPOR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Stocks**

L'annexe expose les méthodes retenues pour la classification et l'évaluation des stocks. Nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes, en réalisant des tests de procédure ainsi qu'un contrôle des fichiers issus du système d'information servant de base à la comptabilisation de ces actifs. Nous avons réalisé des tests de détail par sondage ainsi que des contrôles de cohérence et de vraisemblance des données informatisées. Par ailleurs, nous avons assisté à l'inventaire physique de clôture, réalisé des tests de comptage et de chaînage informatique.

- **Reconnaissance du chiffre d'affaires de l'exercice**

L'annexe décrit la composition du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice figurant au compte de résultat. Nous nous sommes assurés de la fiabilité de ces informations au regard des assertions d'audit, en analysant et testant le système d'information et les contrôles internes. Nous avons notamment contrôlé le rapprochement des données issues des lignes de caisses avec les flux comptabilisés ainsi que les écritures d'inventaire.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

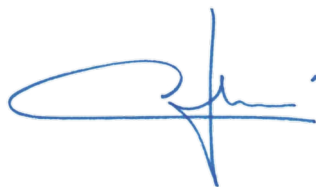
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 3 juillet 2024

Le commissaire aux comptes,

SARL GERAL

Charles BOSSÉ



Bilan actif	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	44 225 789	24 972 990	19 252 798	17 839 751
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	416 296	67 735	348 562	343 177
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	123 296	67 735	55 562	50 177
FONDS COMMERCIAL (1)	293 000		293 000	293 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 094 180	24 905 255	12 188 924	12 197 176
TERRAINS	3 777 658	3 264 619	513 039	697 916
CONSTRUCTIONS	21 842 517	15 233 969	6 608 547	6 002 472
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	8 417 987	4 599 599	3 818 388	3 107 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 056 019	1 807 068	1 248 950	1 357 227
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				1 031 585
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 715 312		6 715 312	5 299 398
PARTICIPATIONS	45 885		45 885	45 885
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	2 301 830		2 301 830	1 920 730
TITRES IMMOBILISES DIVERS	898 771		898 771	897 401
PRÊTS	3 093 081		3 093 081	1 545 603
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	375 746		375 746	889 778
ACTIF CIRCULANT	22 017 777	194 541	21 823 236	21 435 051
STOCKS ET EN-COURS	7 298 170		7 298 170	7 184 975
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	76 184		76 184	87 751
MARCHANDISES	7 221 986		7 221 986	7 097 224
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 602 832	187 541	4 415 291	3 847 825
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	977 676	187 541	790 134	782 134
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 625 157		3 625 157	3 065 690
CREANCES DIVERSES (3)	449 095	7 000	442 095	673 191
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 683 978		7 683 978	7 970 011
DISPONIBILITES	1 566 067		1 566 067	1 362 982
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	417 635		417 635	396 068
TOTAL GENERAL	66 243 566	25 167 532	41 076 034	39 274 802
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			64 640	60 633
(3) Dont à plus d'un an				

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes



Bilan passif		Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		20 669 726	20 598 854
CAPITAL		400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		490 000	490 000
RESERVES		14 661 946	14 397 333
RESERVE LEGALE		40 000	40 000
AUTRES RESERVES		14 621 946	14 357 333
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 691 399	4 910 562
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		418	1 618
PROVISIONS REGLEMENTEES		425 964	399 341
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		317 982	358 024
PROVISIONS POUR RISQUES		317 982	358 024
DETTE(1)		20 088 327	18 317 924
DETTE FINANCIERE		8 976 657	7 471 529
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		2 288 744	3 262 970
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERE DIVERSE		6 687 913	4 208 559
DETTE D'EXPLOITATION		10 395 819	9 748 403
DETTE FOURNISSEUR ET COMPTES RATTACHE		6 148 579	5 838 464
DETTE FISCALE ET SOCIALE		4 100 521	3 776 928
AUTRE DETTE D'EXPLOITATION		146 719	133 011
DETTE DIVERSE		479 464	889 613
DETTE SUR IMMOBILISATION ET COMPTES RATTACHE		213 974	803 375
AUTRE DETTE DIVERSE		265 490	86 238
PRODUIT CONSTATE D'AVANCE		236 387	208 378
TOTAL GENERAL		41 076 034	39 274 802
(1) Dont à plus d'un an		5 476 300	5 991 652
Dont à moins d'un an		14 612 027	12 326 272
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

SARL GERIAL
Charles BOSSÉ
Commissaire aux comptes



Compte de résultat

Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
Montant	Montant

PRODUITS D'EXPLOITATION	95 762 372	87 366 443
VENTES DE MARCHANDISES	91 435 445	83 203 586
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	42 299	81 285
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 465 056	2 281 742
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>93 942 800</i>	<i>85 566 613</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION		
REPRISES SUR PROVISIONS	135 779	86 109
TRANSFERTS DE CHARGES	241 154	191 116
AUTRES PRODUITS	1 442 639	1 522 605
CHARGES D'EXPLOITATION	88 165 003	80 261 731
ACHAT DE MARCHANDISES	66 604 161	61 277 222
VARIATION DES STOCKS	-124 762	-1 140 930
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	249 012	251 057
VARIATION DES STOCKS	11 567	-48 191
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 351 152	6 700 572
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 280 295	1 163 822
SALAIRES ET TRAITEMENTS	8 256 975	8 055 068
CHARGES SOCIALES	2 254 948	2 226 314
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 150 488	1 539 211
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 229	81 933
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	92 982	99 867
AUTRES CHARGES	27 956	55 786
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 597 369	7 104 712
PRODUITS FINANCIERS	375 385	709 380
PARTICIPATIONS	91 953	538 578
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	80 384	19 517
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	203 048	51 284
REPRISE DE PROVISIONS		100 000
CHARGES FINANCIERES	274 424	165 009
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	274 424	165 009
RESULTAT FINANCIER	100 961	544 370
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	7 698 330	7 649 082

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes



Compte de résultat

Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
Montant	Montant

PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 700	41 880
SUR OPERATION EN CAPITAL	36 700	41 880
REPRISES SUR PROVISIONS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	70 802	117 320
SUR OPERATIONS DE GESTION	493	35
SUR OPERATION EN CAPITAL	26 793	1 317
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	26 623	26 623
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	16 893	89 346
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-34 102	-75 440
PARTICIPATIONS DES SALARIES	1 371 630	1 248 516
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	1 601 199	1 414 563
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>96 174 457</i>	<i>88 117 702</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>91 483 058</i>	<i>83 207 140</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	4 691 399	4 910 562
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	91 100	538 376
Charges financières concernant les entreprises liées	97 300	4 764

SARL GERAL
Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a terminé sur l'exercice ses travaux de rénovation des laboratoires des rayons frais, pour un montant total de 1 565 k€ (dont 1 032 k€ en cours au 31.01.2023). Elle a également acquis du matériel d'exploitation à hauteur de 1 464 k€.

L'ensemble de ces investissements ont été financés par un emprunt de 1 000 k€ souscrit et débloqué au cours de l'exercice précédent et autofinancés pour le solde.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 5 à 20 ans
- Constructions : 20 à 25 ans
- Agencements des constructions : 7 à 20 ans
- Agencements divers : 5 à 20 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

SARL GÉRIAL
Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	400 000			400 000
Primes d'émission, de fusion, ...	490 000			490 000
Réserves	14 397 333	264 612		14 661 946
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	4 910 562		4 910 562	
Résultat de l'exercice N		4 691 399		4 691 399
Subventions d'investissements	1 618		1 200	418
Provisions règlementées	399 341	26 623		425 964
	20 598 854	4 982 634	4 911 762	20 669 726

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	430 009	6 300	20 013	416 296
Immobilisations corporelles	35 863 212	2 185 007	954 040	37 094 180
Immobilisations financières - titres	943 286	1 370	0	944 656
Immobilisations financières - créances	4 356 111	1 981 276	566 731	5 770 657
	41 592 619	4 173 953	1 540 784	44 225 789

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 832	915	20 013	67 735
Immobilisations corporelles	23 666 036	2 165 466	926 246	24 905 255
	23 752 869	2 166 381	946 259	24 972 990

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	1 571 745
	- Dégressive	578 744
	- Exceptionnelle	16 893

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	399 341	26 623		425 964
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	358 024	92 982	133 024	317 982
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	187 067	10 229	2 755	194 541
	944 432	129 834	135 779	938 487
Dont dotation :				
- Exploitation		103 211	135 779	
- Financier				
- Exceptionnel		26 623		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	58 157
- montants repris parce que devenus sans objet :	74 867

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 71 705 €.
- Un litige avec un tiers lié à la révision de loyers appliqué sur le local commercial exploité par celui-ci pour 96 277€.

SARL GÉRIAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	5 770 657	64 640	5 706 017
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 602 832	4 602 832	
Créances diverses	449 095	449 095	
Charges constatées d'avance	417 635	417 635	
	11 240 220	5 534 203	5 706 017

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	944	944		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	2 287 800	699 671	1 588 129	
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	6 687 913	4 171 372	2 297 713	218 828
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	10 395 819	9 024 189		1 371 630
Dettes diverses	479 464	479 464		
Produits constatés d'avance	236 387	236 387		
	20 088 327	14 612 027	3 885 841	1 590 458

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

944

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

973 515

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

3 630 281

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme.

SARL GERAL
Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	75 721 908	68 615 933
Drive	18 206 581	16 744 955
Station-service	14 311	205 725
	93 942 800	85 566 613

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	8
Agents de maîtrise	41
Employés	241
	290

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

SARL GÉRIAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cession immobilisations corporelles	26 793	35 500
Amendes et pénalités	493	
Amortissements dérogatoires	26 623	
Dotation sur mise au rebut	16 893	
Quote-part de subvention virée au résultat		1 200
	70 802	36 700

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	1 371 630
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	-
	1 371 630

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales S.A.S. BREVIDIS, S.A.S. SODIPOR et S.A.R.L. MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 932 308
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 331 109
	1 601 199

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25,83 %)	443 853
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25,83 %)	477 654

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	7 265 350	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.5 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 26.31 % ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2023;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 573 900 €

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

Entreprises liées

	E.U.R.L. C.C.M. 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 388 172 199	MB PRESSING 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 868 800 483
Participations	45 735	50	-
Dépréciation participations	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	138 152	-
Immobilisations financières diverses	-	-	-
Clients et comptes rattachés	176 130	13 705	174 630
Créances diverses	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	7 030	80 150
Autres dettes diverses	183 479	3 593	-
Produits constatés d'avance	14 414	3 333	-
Production vendue de services	145 220	4 000	74 643
Autres produits d'exploitation	-	-	-
Produits de participation	-	5 800	-
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-

Entreprises liées

	S.C.I. J2F 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 450 936 117	G.F.J. INVESTISSEMENT 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 410 334 494
Participations	100	-
Dépréciation participations	-	-
Créances rattachées à des participations	2 163 677	-
Immobilisations financières diverses	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-
Créances diverses	-	-
Charges constatées d'avance	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	3 448 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	-	167 542
Autres produits d'exploitation	-	-
Produits de participation	85 300	-
Intérêts et charges assimilées	-	97 300

SARL GERAL
Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

Filiales et participation à plus de 50 %

S.A.R.L. MB PRESSING 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 442 960 761	E.U.R.L. C.C.M. 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 388 172 199
---	---

Capital	7 500	60 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	177 760	228 682
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	50	45 735
Valeur nette des titres détenus	50	45 735
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	377 639	950 023
Résultat du dernier exercice clos	- 18 778	142 578
Dividendes encaissés	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. : SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SARL GERAL

Charles BOSSÉ

Commissaire aux comptes

SODIPOR
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 1 Rue du Traité d'Amsterdam
Centre commercial de l'Europe - 44210 PORNIC
332 908 854 RCS SAINT NAZAIRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUILLET 2024

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2024 s'élevant à 4 691 399,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 4 691 399,00 euros

A titre de dividendes 4 003 425,00 euros
Soit 40,50 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 687 974,00 euros
Qui s'élève ainsi à 15 309 919,53 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 777,60 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4 002 647,40 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

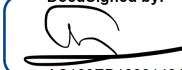
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2021	3 459 750 €	98 850	7 035 €	3 452 715 €
31/01/2022	4 102 275 €	98 850	7 968 €	4 094 307 €
31/01/2023	4 645 950 €	98 850	9 024 €	4 636 926 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juillet 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Gilles BROUARD

DocuSigned by:

AC169ED18931491...

S.A.S. SODIPOR

Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société a terminé sur l'exercice ses travaux de rénovation des laboratoires des rayons frais, pour un montant total de 1 565 k€ (dont 1 032 k€ en cours au 31.01.2023). Elle a également acquis du matériel d'exploitation à hauteur de 1 464 k€.

L'ensemble de ces investissements ont été financés par un emprunt de 1 000 k€ souscrit et débloquent au cours de l'exercice précédent et autofinancés pour le solde.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024*

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 5 à 20 ans
- Constructions : 20 à 25 ans
- Agencements des constructions : 7 à 20 ans
- Agencements divers : 5 à 20 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Pour les anciennes constructions édifiées sur sol d'autrui, la société a comptabilisé en amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement pour dépréciation économique et l'amortissement fiscal.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 98 850 actions.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	400 000			400 000
Primes d'émission, de fusion, ...	490 000			490 000
Réserves	14 397 333	264 612		14 661 946
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	4 910 562		4 910 562	
Résultat de l'exercice N		4 691 399		4 691 399
Subventions d'investissements	1 618		1 200	418
Provisions règlementées	399 341	26 623		425 964
	20 598 854	4 982 634	4 911 762	20 669 726

Fonds commercial

* Poissonnerie	Acquisition le 31/01/2016	165 000
* Fleurs	Acquisition le 16/12/2006	128 000
		293 000

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	430 009	6 300	20 013	416 296
Immobilisations corporelles	35 863 212	2 185 007	954 040	37 094 180
Immobilisations financières - titres	943 286	1 370	0	944 656
Immobilisations financières - créances	4 356 111	1 981 276	566 731	5 770 657
	41 592 619	4 173 953	1 540 784	44 225 789

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 832	915	20 013	67 735
Immobilisations corporelles	23 666 036	2 165 466	926 246	24 905 255
	23 752 869	2 166 381	946 259	24 972 990

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	1 571 745
	- Dégressive	578 744
	- Exceptionnelle	16 893

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	399 341	26 623		425 964
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	358 024	92 982	133 024	317 982
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	187 067	10 229	2 755	194 541
	944 432	129 834	135 779	938 487
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		103 211	135 779	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>		26 623		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	58 157
- montants repris parce que devenus sans objet :	74 867

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 71 705 €.
- Un litige avec un tiers lié à la révision de loyers appliqué sur le local commercial exploité par celui-ci pour 96 277€.

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	5 770 657	64 640	5 706 017
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 602 832	4 602 832	
Créances diverses	449 095	449 095	
Charges constatées d'avance	417 635	417 635	
	11 240 220	5 534 203	5 706 017

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	944	944		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	2 287 800	699 671	1 588 129	
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	6 687 913	4 171 372	2 297 713	218 828
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	10 395 819	9 024 189		1 371 630
Dettes diverses	479 464	479 464		
Produits constatés d'avance	236 387	236 387		
	20 088 327	14 612 027	3 885 841	1 590 458

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

944

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

973 515

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

3 630 281

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme.

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	75 721 908	68 615 933
Drive	18 206 581	16 744 955
Station-service	14 311	205 725
	93 942 800	85 566 613

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	8
Agents de maîtrise	41
Employés	241
	290

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Cession immobilisations corporelles	26 793	35 500
Amendes et pénalités	493	
Amortissements dérogatoires	26 623	
Dotation sur mise au rebut	16 893	
Quote-part de subvention virée au résultat		1 200
	70 802	36 700

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	1 371 630
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	-
	1 371 630

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. G.F.J. INVESTISSEMENTS et des filiales S.A.S. BREVIDIS, S.A.S. SODIPOR et S.A.R.L. MB PRESSING.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 932 308
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 331 109
	1 601 199

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25,83 %)	443 853
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25,83 %)	477 654

S.A.S. SODIPOR

Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles Néant

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	7 265 350	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.5 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 26.31 % ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2023;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 573 900 €

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Entreprises liées**

	E.U.R.L. C.C.M. 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 388 172 199	MB PRESSING 44210 – PORNIC R.C.S. ST-NAZAIRE 442 960 761	S.A.S. BREVIDIS 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 868 800 483
Participations	45 735	50	-
Dépréciation participations	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	138 152	-
Immobilisations financières diverses	-	-	-
Clients et comptes rattachés	176 130	13 705	174 630
Créances diverses	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	7 030	80 150
Autres dettes diverses	183 479	3 593	-
Produits constatés d'avance	14 414	3 333	-
Production vendue de services	145 220	4 000	74 643
Autres produits d'exploitation	-	-	-
Produits de participation	-	5 800	-
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	-

Entreprises liées

	S.C.I. J2F 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 450 936 117	G.F.J. INVESTISSEMENT 44250 – ST BREVIN LES PINS R.C.S. ST-NAZAIRE 410 334 494
Participations	100	-
Dépréciation participations	-	-
Créances rattachées à des participations	2 163 677	-
Immobilisations financières diverses	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-
Créances diverses	-	-
Charges constatées d'avance	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	3 448 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes diverses	-	167 542
Autres produits d'exploitation	-	-
Produits de participation	85 300	-
Intérêts et charges assimilées	-	97 300

S.A.S. SODIPOR*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Filiales et participation à plus de 50 %**

S.A.R.L. MB PRESSING 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 442 960 761	E.U.R.L. C.C.M. 44210 PORNIC SAINT NAZAIRE 388 172 199
---	---

Capital	7 500	60 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	177 760	228 682
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	50	45 735
Valeur nette des titres détenus	50	45 735
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	377 639	950 023
Résultat du dernier exercice clos	- 18 778	142 578
Dividendes encaissés	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. G.F.J. Investissements

Zone d'Activités de la Guerche

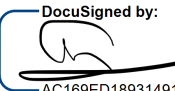
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

R.C.S. : SAINT-NAZAIRE 410 334 494

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

 AC169ED18931491...